

BOURSE 2010



**SOCIÉTÉ DE
PATHOLOGIE
EXOTIQUE**

5 000 euros / an pendant 3 ans

Attribuée par un jury composé de spécialistes des disciplines concernées, cette bourse est destinée à aider

un jeune doctorant
(thèse d'université)

travaillant sur un sujet de médecine tropicale

Parmi les critères de sélection, seront considérés :

- l'âge (inférieur à 35 ans);
- l'appartenance à un laboratoire impliqué dans les thématiques tropicales;
- l'inscription dans un protocole de recherche partagée Nord-Sud;
- l'exécution d'un travail de terrain complémentaire au travail de laboratoire.

Le lauréat sera tenu de soumettre annuellement à la SPE un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux.

À l'issue de sa thèse, il devra présenter un exposé de ses résultats lors d'une séance de la SPE et soumettre un article au Bulletin de la Société de pathologie exotique.

**Les candidatures (titres et travaux, projets) doivent
être adressées (par courrier et par email)
au Président avant le 10 juin 2010 :**

Société de pathologie exotique,
20 rue Ernest Renan, F-75015 Paris.
Tél. : 33 (0)1 45 66 88 69 ; fax : 33 (0)1 45 66 44 85
E-mail : socpatex@pasteur.fr

Informations sur le dossier complet :

<http://www.pathexo.fr>